

Les Règles de l'art de la mise en œuvre des systèmes de ventilation mécanique contrôlée - Dimensionnement

🕒 DURÉE : 2 jours (14 heures)

09h00 - 12h30 13h30 - 17h00

PUBLIC VISE

Chefs d'entreprises, artisans, compagnons, conjoints collaborateurs, salarié d'entreprises, conducteurs de travaux, chefs d'équipes

EFFECTIF

Maximum 12 participants

PRÉ-REQUIS

Être un professionnel du bâtiment expérimenté, être titulaire d'une qualification RGE ou en cours d'acquisition dans l'activité ventilation. Savoir lire et écrire le français. Disposer d'une adresse mail.

NATURE DE LA FORMATION

Action d'acquisition, d'entretien ou de perfectionnement des connaissances

MODALITES PEDAGOGIQUES

Exposé, étude de cas

MOYENS ET SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

Support papier ou numérique

MODALITES D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

La signature des feuilles d'émargement contresignées par le formateur permettra le suivi de l'exécution de la formation.

La fiche d'évaluation de la formation complétée par chaque stagiaire permettra la mesure de la satisfaction.

Les acquis de la formation seront évalués pendant et en fin de formation sous forme d'études de cas, mises en situation, test.

La formation est sanctionnée par la délivrance d'une attestation de formation conforme aux dispositions de l'article L.6353-1 dernier alinéa du Code du Travail.

PROFIL FORMATEUR

Formateur expert en rénovation énergétique, Auditeur RGE pour QUALIBAT
Réfèrent technique : Cyril DUBOURG
Réfèrent pédagogique : Cyril DUBOURG

EQUIPEMENT PERSONNEL OBLIGATOIRE

Matériel de prise de note (Bloc-note, stylo...)
EPI non requis pour cette formation

ACCESSIBILITE

Nous contacter.
Réfèrent handicap : Cyril DUBOURG

À PRÉVOIR / À NOTER

Possibilité de réaliser cette formation en INTRA ENTREPRISE

OBJECTIFS

Cette formation permet aux professionnels du bâtiment d'être capables de :

- ➔ Identifier et mettre en œuvre les règles de l'art applicables aux techniques de la mise en œuvre des systèmes de ventilation mécanique contrôlée.
- ➔ Connaître le contexte réglementaire, les critères techniques et matériels utilisés.
- ➔ Identifier les points de contrôle de l'audit QUALIBAT selon les grilles de contrôle des qualifications ventilation
- ➔ Dimensionner un système de ventilation contrôlé

PROGRAMME

QCM d'évaluation initial

Rappel du contexte lié à la transition énergétique

- Les objectifs à atteindre
- La Réglementation Thermique dans l'Existant (RT EX)
- Les arrêtés ventilation de 82 et 83

Diagnostics et environnement des travaux, règles communes simple et double flux

- Ventilation/isolation/étanchéité à l'air et appareils de chauffage non étanches
- Eléments de diagnostic de la ventilation existante
- Identifier et mettre en œuvre les règles de l'art applicables à la pose des systèmes de ventilation (DTU, CPT, RAGE...)
- Savoir identifier et hiérarchiser les différents documents techniques applicables (Réglementation, DTU, AT, CPT, RAGE...)
- Les différents systèmes-les entrées d'air-le détalonnage-les bouches d'extraction-les réseaux, caisson d'extraction et rejet d'air vicié
- Raccordement électrique

Le nouveau CPT 3828

- Les modifications apportées
- L'étude de dimensionnement
- Les logiciels de dimensionnement

Ventilation double flux

- Les options disponibles
 - Echangeur enthalpique
 - Rafraîchissement adiabatique
 - Bouche de soufflage à effet Coanda
 - Bouches chauffantes
- Entretien, équilibrage

Etudes de cas

- VMC Hygro (Aldes-Atlantic-S&P, liste non exhaustive)
- VMC Double Flux (Brink-Paul-Zehnder, liste non exhaustive)

Aides à la rénovation énergétique et audit RGE

- Exemple de rédaction de devis/facture en pose de VMC (obligations réglementaires, critères techniques liées aux aides, TVA...)
- Les points de contrôle de l'audit QUALIBAT en pose de VMC

QCM d'évaluation final

Version V3 du 05/08/24